

Déclaration de sinistre

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> bris de machine | <input type="checkbox"/> tous risques installations électriques et électroniques |
| <input type="checkbox"/> tous risques machines sur chantiers | <input type="checkbox"/> montage et essais |

Très important: Les réparations ne peuvent pas être effectuées sans l'autorisation préalable de l'assureur.

Remplissez le présent formulaire

et transmettez-le à KBC - Règlement central des sinistres, Incendie + Varia.

police numéro

bureau d'assurances numéro

nom et adresse (ou cachet)

téléphone

dossier numéro

assuré

nom de la firme

représentée par

rue et numéro domicile - siège

téléphone

code postal

commune fusionnée

fusion de communes

fax

renseignements concernant le sinistre

1 Lieu, date et heure du sinistre: _____

2 Quel était le genre des travaux exécutés au moment du sinistre? _____

3 Causes présumées du sinistre: _____

4 Un tiers est-il responsable du sinistre? oui non

Si oui, nom et adresse: _____

Assuré auprès de la compagnie: _____

Police numéro: _____

renseignements concernant l'objet endommagé

marque

type

année de construction

numéro

1 Nature des dégâts: _____

2 Les dégâts sont estimés à: _____

3 Les réparations seront effectuées par: _____

Les objets endommagés doivent être conservés pour la vérification.

L'assuré doit, le plus tôt possible, transmettre un devis détaillé à l'assureur.

4 Où et chez qui peut-on faire l'expertise des objets endommagés?

Nom et adresse: _____

Téléphone: _____

5 L'objet endommagé est-il encore sous la garantie du constructeur ou du fournisseur? oui non

Si oui, nom et adresse de la firme: _____

Veuillez joindre au présent formulaire une copie de ladite garantie.

6 L'objet endommagé est assuré contre les mêmes dégâts par une autre police (par ex. police incendie). oui non

Si oui, assuré auprès de la compagnie: _____

Police numéro: _____

7 Autres renseignements utiles: _____

8 Annexes: _____

Important: Il est possible que nous désignions encore un expert. C'est pourquoi il est important que les biens endommagés soient conservés en vue d'un contrôle éventuel.

Ainsi fait à _____

le _____

l'assuré,

l'intermédiaire,

Dans le but de lutter contre la fraude à l'assurance et l'abus d'assurance, KBC Assurances, tout comme d'autres assureurs, stocke certaines informations dans une banque de données interne et les communique au G.I.E. Datassur. Si tel est le cas pour des informations vous concernant, vous en serez averti(e) et vous pourrez demander à les consulter et à les rectifier auprès de Datassur, square de Meeûs 29, 1000 Bruxelles. N'hésitez pas à contacter notre service 'Protection de la vie privée' si vous avez des questions sur la façon dont nous garantissons le respect de la vie privée. Vous pouvez aussi demander à consulter les données traitées et faire corriger les erreurs éventuelles.